

Une évaluation par les pairs oui mais

Repyramidage, RIPEC 3, avancement, CRCT, si tous ces actes de gestion ont un cadre construit au travers les lignes directrices de gestion, **beaucoup de collègues s'interrogent** sur les conditions de **transparence** des décisions prises, des évaluateurs en nombre trop restreints...

Nous nous félicitons d'ores et déjà de la décision du conseil d'administration de mettre fin à l'anonymat des rapports sur les avis dans l'examen des dossiers, à l'instar de ce qui se passe dans la plupart des universités de nos partenaires internationaux.

Si nous pensons qu'il faille mettre en place un comité d'experts plus large que les simples évaluateurs, élus de la CFVU et de la Commission Recherche, nous souhaitons également que soit établie une charte déontologique et que les évaluateurs aient un cadre commun autour de la connaissance de la gestion des carrières.

Enfin, un travail avec les nombreux élus CNU de l'université doit être mené pour confronter les différences d'approches entre les sections CNU.

Qui vote ?

A la CFVU, toutes et tous les enseignant.e.s du secteur SHS, les ATER, contractuels et enseignant.e.s rattachés aux secteurs disciplinaires de Lettres, de Langues, d'Arts et sciences humaines et ce quelque soit la composante de rattachement (EPU, Droit, IUT, Sciences...).

A la **commission Recherche**, toutes et tous les enseignants-chercheurs et chercheurs HDR du secteur SST.

DEUX CONSEILS QUI ONT CHACUN UN RÔLE SUR NOTRE QUOTIDIEN D'ENSEIGNANT ET DE CHERCHEUR

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

LA CFVU **délibère** sur la répartition de l'enveloppe des moyens destinée à la formation mais aussi ...

- des règles relatives aux examens
- des règles d'évaluation des enseignements
- des mesures recherchant la réussite du plus grand nombre d'étudiants
- des mesures de nature à favoriser les activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants...
- des mesures visant à promouvoir et développer des interactions entre sciences et société
- des mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé

Commission Recherche

La commission Recherche répartit l'enveloppe des moyens destinée à la recherche telle qu'allouée par le conseil d'administration.

Elle est consultée sur les règles de fonctionnement des laboratoires et les conventions conclues avec les organismes de recherche.

Elle adopte les mesures de nature à permettre aux étudiants de développer les activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Le 4 avril, prenez le temps de faire vivre la démocratie universitaire, VOTEZ !



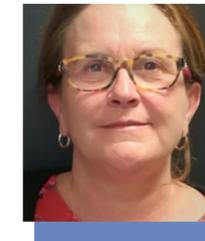
Le 4 avril, VOTEZ !

MARJOLAINE MARTIN, CANDIDATE À LA CFVU



Maître de conférences depuis 2013 en linguistique anglaise, j'effectue ma recherche au Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270). Investie au sein de l'équipe pédagogique de Polytech, j'ai été élue directrice du département International Mundus de l'EPU (2014-2021) et je suis actuellement chargée de Missions Enseignement des Langues de l'EPU. En 2023, candidate sur la liste du Sgen-CFDT, je suis élue au CNU en 11e section.

AGNES PETIT, CANDIDATE À LA COMMISSION RECHERCHE



Enseignante en microbiologie, je suis maître de conférences depuis 1995 en 65e section, membre de l'Unité INSERM 1100 et Habilitée à diriger des Recherches (HDR) depuis 2009. Engagée dans des responsabilités pédagogiques, je suis responsable de la L3 Sciences du vivant et élue au conseil de faculté depuis 2019. J'effectue également un mentorat pour accompagner les maîtres de conférences nouvellement recrutés.

AGIR ENSEMBLE

Alors que la dernière campagne électorale en 2020 avait été marquée par une forte conflictualité, **un travail de rassemblement** respectant la diversité de la représentation dans les conseils de l'université a permis d'élargir la participation à la prise de décisions, **d'assurer une assise plus démocratique** aux délibérations et d'avoir un large soutien dans les délibérations prises.

Nos deux candidatures s'inscrivent dans ce projet de **construire du commun**, en portant des convictions pour **une Université Ouverte, Démocratique, Ecologique et Solidaire**.

Ces deux élections partielles revêtent une certaine importance et ce malgré un renouvellement de nos conseils à l'automne prochain : modalités des contrôles de connaissances de la nouvelle formation, politique des emplois 2025, gestion des carrières (avancements et Ripec 3) ... autant de sujets qui mobiliseront vos nouvelles élues.

Ne plus opposer les problématiques scientifiques aux attentes pédagogiques, voilà le principal changement opéré par la mise en place du Conseil académique (CAC) qui rassemble les élu.e.s de la commission Recherche et de la CFVU. Et il a fallu **près de onze ans et trois mandatures** pour arriver à donner au CAC la place qui lui était destinée par la loi de juillet 2013.

En trois ans, le CAC a pris une nouvelle dimension. Les modalités d'une gouvernance équilibrée entre présidence de l'université et présidence du conseil académique ont été mises en place, supprimant ainsi cette concentration des pouvoirs aux mains d'une seule personne. Pour autant, cette instance comme **le CAC restreint** qui examine tous les aspects des carrières des enseignants-chercheurs, mériterait que ses travaux, ses délibérations soient plus largement communiqués.



Agir pour l'égalité pro



Agir pour la transition écologique !



Agir pour une recherche éthique



Agir Ensemble